

Classe préparatoire Talents

Inspecteur du travail



Le dispositif des Classes « Prépas Talents » constitue l'un des piliers de l'action gouvernementale en faveur de l'égalité des chances et de l'insertion professionnelle de la jeunesse. Il permet en effet à tous les jeunes talents de se préparer partout sur le territoire et dans de bonnes conditions aux concours d'accès à la fonction publique, dans une logique visant à accroître la diversité sociale et territoriale de celle-ci.

L'INTEFP prépare les candidat.e.s souhaitant passer le concours externe d'inspecteur du travail.
Pour en savoir plus sur le dispositif : [rendez-vous sur le site de la fonction publique.](#)

CLASSE PRÉPARATOIRE TALENTS

POUR LE CONCOURS D'INSPECTEUR DU TRAVAIL

QU'EST-CE QU'UNE CLASSE PRÉPA TALENTS?

Il s'agit d'une formation collective spécifique comportant

- des enseignements en rapport avec les épreuves écrites et orales du concours IT
- des apports méthodologiques
- un accompagnement et un soutien pédagogique assurés par des tuteurs : responsables de formation et fonctionnaires expérimentés
- un soutien financier et matériel

CLASSE PRÉPA
À L'INTEFP
DEPUIS **2009**

4000€
D'AIDE FINANCIÈRE
POUR L'ANNÉE

62% candidats
admis en 2023 au
concours IT

QUI EST CONCERNÉ ?



LES ÉTUDIANTS
LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Remplissant les conditions suivantes :

- les ressources financières et celles de leur famille ne dépassent pas un certain plafond (critères de bourse de l'enseignement supérieur)
- l'origine sociale ou géographique a rendu difficiles les conditions d'accès à l'enseignement (éloignement géographique, parcours scolaire en quartier prioritaire de la ville ou en zone de revitalisation rurale, etc.

A l'issue de la formation, les candidats s'engagent à passer les épreuves du concours d'inspecteur du travail.

Les **+** Prépa Talents INTEFP

- une formation qualifiante : validation d'un diplôme universitaire en parallèle de la Prépa Talents
- une formation dans la seule école qui assure la formation initiale des inspecteurs du travail
- un réseau sur place : inspecteurs du travail en formation continue, en formation initiale, les fonctionnaires en activité, les formateurs, ...
- l'hébergement et la restauration, sur place, gratuits
- de nombreuses ressources pédagogiques et informatiques accessibles à l'INTEFP

6 MOIS DE FORMATION

AVANT LE CONCOURS

D'INSPECTEUR DU TRAVAIL

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

- **Prérequis**
 1. Justifier d'un diplôme de niveau 6 (au minimum licence) ou d'une qualification reconnue équivalente à ce diplôme
 2. Remplir les obligations et conditions prévues par la loi pour prétendre à la qualité de fonctionnaire (nationalité française, jouissance de ses droits civiques, régularité au regard du casier judiciaire)
- **Candidature**

Dossier à compléter en ligne
A joindre : CV et lettre de motivation
Du 1^{er} mars au 15 mai 2024
en [cliquant ici](#)
- **Sélection**
 1. Commission de préselection des dossiers
Le 13 et 14 juin 2024
 2. Entretien d'admission
Du 2 au 5 juillet 2024
- **Formation**

Du 18 novembre 2024 au 31 mai 2025

Contact : intefp.prepa-talent@travail.gouv.fr

intefp

Institut National du Travail, de l'Emploi
et de la Formation Professionnelle